Association
des Bibliothécaires
de France

Réponse de l'ABF au Collectif des Bibliothécaires de Grenoble en lutte

Le courrier du Collectif des Bibliothécaires de Grenoble en lutte a été publié sur le site ActuaLitté

17 mai 2017

Madame, Monsieur, chers collègues,

Comme suite à votre courrier du 11 mai, nous vous confirmons pour le congrès ABF 2017 les propositions qui ont pu vous être faites au fur et à mesure des échanges que nous avons eus depuis début mars :

- Un espace de rencontres et d'échanges dédié à votre collectif, le vendredi 16 juin de 14h à 15h. Celui-ci figurera dans le programme distribué à l'ensemble des congressistes. Vous disposerez ainsi d'un temps de parole plus important que celui de M. Piolle.
- Une invitation à vous exprimer et faire des propositions lors de l'Assemblée Générale de l'ABF le vendredi 16 juin à 17h.

Pour votre venue au congrès, nous vous avions déjà suggéré de solliciter une bourse auprès du groupe régional Rhône-Alpes. Cette opportunité reste valable.

Suite à la réunion du comité éditorial de l'ABF qui s'est aussi tenu hier, nous vous faisons une proposition supplémentaire : écrire un article sur votre action pour le numéro de la revue Bibliothèque(s) à paraître début décembre. Ceci dans une nouvelle rubrique intitulé « débat ». Il y aura dans celle-ci un second article apportant un point de vue divergeant sur le même sujet mais par un collègue d'une autre collectivité.

En tant qu'association professionnelle libre et indépendante, nous ne pouvons répondre favorablement à vos autres exigences. Pour nous, la fermeture d'un équipement ne peut pas être un tabou et mérite d'être abordée à l'occasion d'un congrès, en particulier avec un élu qui en a porté la responsabilité. Comme pour chaque "Sujet qui fâche" abordé au congrès depuis plusieurs année, le débat est toujours éclairé, franc et ouvert, donnant la parole à chaque point de vue.

Tout comme vous, notre investissement au sein de l'ABF se fait de manière bénévole et nous ne pouvons être partout ni avoir l'ensemble des informations de ce qui se passe sur le terrain, sauf si les adhérents saisissent le groupe régional ou les instances nationales. C'est possible à tout moment et les moyens de nous contacter sont multiples. Après la première alerte du mois de juin 2016 où nous n'avions en effet échangé qu'avec la direction, aucun bibliothécaire de Grenoble n'est venu solliciter l'ABF, pour une intervention ou une prise de position. Depuis la saisine de début mars 2017, nous avons rappelé dans un communiqué l'importance des bibliothèques de proximité et nous sommes restés en contact permanent avec vous.

Contrairement à ce que vous affirmez, l'ABF a bien le souci de représenter l'ensemble des personnels des bibliothèques. Pour bien connaître la composition des membres des conseils d'administration et des commissions, nous pouvons vous assurer que tous les grades et toutes les fonctions publiques y sont représentés.

Pour les instances nationales, vous en conviendrez, probablement avec nous, qu'il est plus facile pour des cadres de négocier avec les décideurs le droit d'y siéger mais nous avons pourtant un adjoint du patrimoine et plusieurs assistants du patrimoine comme présidents de groupes régionaux.

Enfin nous tenons à préciser que, conformément à ses statuts, l'ABF n'est pas un syndicat mais une organisation professionnelle militante engagée en faveur du développement des bibliothèques. Grâce aux groupes régionaux ou aux commissions, l'ABF concrétise au quotidien cet engagement par différentes actions qui vont du partage des problèmes concrets lors des journées d'étude au lobby auprès des pouvoirs publics, en passant par la mise à disposition de fiches pratiques que ce soit pour les TAP ou pour la recomposition des réseaux de Lecture Publique dans le cadre de la loi NOTRe. A cet égard, vous êtes les bienvenus pour contribuer à la vie de l'association et à son évolution.

Dans l'attente de vous rencontrer et de votre participation au congrès ABF, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Xavier Galaup, président de l'ABF ; Sylvie Larigauderie, vice-présidente de l'ABF ; Chantal Cliton-Ferreux, secrétaire générale de l'ABF ; Laurent Lemaître, trésorier national de l'ABF ; Virginie Eck, présidente du groupe ABF Rhône-Alpes

Pour l'ABF, Xavier Galaup

Télécharger la lettre